

## **PARTICIPER DANS LES SCÈNES RITUALISÉES DU POUVOIR. LA BANCA ABIERTA ET LE CONCEJO EN LOS BARRIOS EN ARGENTINE**

**Rocio Annunziata**

**De Boeck Supérieur** | « Participations »

2015/1 N° 11 | pages 145 à 165

ISSN 2034-7650

ISBN 9782807300569

Article disponible en ligne à l'adresse :

---

<http://www.cairn.info/revue-participations-2015-1-page-145.htm>

---

Pour citer cet article :

---

Rocio Annunziata, « Participer dans les scènes ritualisées du pouvoir. La *Banca Abierta* et le *Concejo en los Barrios* en Argentine », *Participations* 2015/1 (N° 11), p. 145-165.

DOI 10.3917/parti.011.0145

---

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Participer dans les scènes ritualisées du pouvoir.

## La *Banca Abierta* et le *Concejo en los Barrios* en Argentine

### › Rocio Annunziata

---

### › Résumé

L'article propose une analyse de deux dispositifs participatifs mis en place en Argentine dans les villes de Morón et Rosario : la *Banca Abierta* et le *Concejo en los Barrios*. Ces outils sont organisés par les pouvoirs législatifs locaux, invitant à la participation dans des scènes ritualisées du pouvoir. Leur intérêt réside dans le fait qu'ils semblent cristalliser un nouveau rôle politique de la présence. Par le biais des présences inhabituelles, celle des citoyens dans les espaces des représentants et des représentants dans les espaces des citoyens, ils produisent un effet d'identification et de proximité entre les uns et les autres.

---

## Introduction

La montée en puissance d'une vague participative est un fait reconnu. Les chercheurs parlent d'un « nouvel esprit de la démocratie » (Blondiaux, 2008) et les sciences sociales ont déjà étudié une grande variété de dispositifs participatifs qui se sont répandus à travers les cinq continents pendant les dernières décennies. Elles ont même contribué à leur invention et leur mise en œuvre (Blondiaux, Fourniau, 2011). Cet article a pour but de prêter attention à des dispositifs participatifs moins observés et connus : la *Banca Abierta* (BA)<sup>1</sup> et le *Concejo en los Barrios* (CB)<sup>2</sup>, qui se développent dans deux villes en Argentine. Tandis que la plupart des dispositifs participatifs – non seulement en Argentine mais aussi dans le monde – sont des instances rattachées aux pouvoirs exécutifs, les outils que nous aborderons ici ont en commun le fait d'être inscrits dans le domaine des pouvoirs législatifs ou délibératifs locaux.

Or l'intérêt de ces dispositifs réside pour nous dans le fait qu'ils mettent en évidence un aspect central des mutations dans la légitimité démocratique. L'hypothèse de cet article se traduit dans l'idée que ces outils peuvent être vus comme des cristallisations de la « politique de la présence », transformant en dispositif institutionnel l'exaltation contemporaine de la présence des élus sur le terrain ainsi que celle des points de vue citoyens dans la représentation. Ces dispositifs se caractérisent, comme nous allons le voir, par la production de présences inhabituelles qui contribuent à opérer une identification entre les hommes politiques et les citoyens. Cette dernière est encouragée par le fait que les citoyens sont invités à participer aux scènes ritualisées du pouvoir, circonscrites à l'espace et au temps des sessions législatives.

Notre étude résulte d'une enquête qualitative menée notamment entre 2007 et 2010 dans les villes de Morón et Rosario en Argentine<sup>3</sup>, dans le cadre d'une recherche plus large sur les dispositifs participatifs développés dans ces villes (Annunziata, 2012). L'enquête a été effectuée par le biais d'entretiens (soixante-dix-huit au total) avec les fonctionnaires en charge de la participation locale, les conseillers municipaux (*concejales*) et les participants. Des observations de

[1] Nous conserverons l'appellation espagnole de ce dispositif et nous l'abrégerons BA. Une possible traduction française serait « siège ouvert ».

[2] Nous conserverons l'appellation espagnole de ce dispositif et nous l'abrégerons CB. Une possible traduction française serait « conseil municipal dans les quartiers ».

[3] La ville de Morón est une des 135 municipalités de la province de Buenos Aires, localisée dans le centre de la région métropolitaine, à l'ouest de la ville de Buenos Aires. Selon le dernier recensement (2010), elle a une population de 321 109 habitants, une superficie de 55,6 km<sup>2</sup> et une densité de population de 5 775 habitants/km<sup>2</sup>. La ville de Rosario est une municipalité localisée dans la région sud de la province de Santa Fe. Selon le dernier recensement (2010), elle a une population de 1 193 605 habitants, une superficie de 178,69 km<sup>2</sup> et une densité de population de 6 679 habitants/km<sup>2</sup>. Dans les deux cas, la municipalité est gouvernée par un « *Intendente* » (maire) élu par les citoyens tous les quatre ans au suffrage universel. Le pouvoir législatif est détenu par le « *Concejo Deliberante* » (assimilable au conseil municipal), également élu par les citoyens.

sessions des Conseils (*Concejos Deliberantes*) ont également été réalisées et complétées par l'analyse des retranscriptions sténographiques des sessions. Les entretiens ont contribué à saisir le sens donné aux pratiques participatives par les élus et les citoyens. Quant aux analyses des versions sténographiques et d'autres documents, elles ont aidé à dégager des informations sur les participants et les sujets traités dans ces dispositifs. Enfin, les observations se sont concentrées sur la disposition des espaces et des acteurs dans les scènes de participation.

Dans les pages qui suivent, nous présenterons d'abord les transformations de la légitimité démocratique dans le cadre desquelles nous inscrivons la mise en place des dispositifs participatifs autour du concept de « légitimité de proximité ». Ensuite, nous décrirons le fonctionnement, la réglementation, la dynamique et les acteurs de la BA et du CB. Dans la troisième partie, nous mettrons en relief les éléments propres à ces dispositifs, qui nous permettent de parler d'une cristallisation de la légitimité de proximité et notamment de la « politique de la présence ». En conclusion, nous soulignerons la pertinence de penser l'imbrication contemporaine entre participation et représentation, à la lumière des pratiques participatives abordées.

## La légitimité de proximité

À la suite de Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau (2011), nous considérons nécessaire un retour à la théorie et à un effort de conceptualisation de moyenne portée – compris comme troisième moment des études sur la participation citoyenne, après une première étape normative et une deuxième étape plutôt descriptive. Nous reprendrons également la proposition de Ligia Lüchmann (2007) d'approfondir l'analyse des articulations entre participation et représentation, car l'étude des dispositifs participatifs ne doit pas les isoler de leur contexte. Elle doit plutôt prendre en considération les transformations contemporaines de la légitimité démocratique.

Ces dernières années, quelques travaux ont abordé les transformations de la légitimité démocratique en s'appuyant sur le concept de « proximité », notamment les chapitres de l'ouvrage collectif dirigé par Rémi Lefebvre et Christian Le Bart (2005), ainsi que le livre de Pierre Rosanvallon (2008) consacré aux nouvelles figures de la légitimité. Ces travaux coïncident en soulignant une relation de plus en plus étroite entre proximité et légitimité démocratique (Lefebvre, Le Bart, 2005).

L'idée d'une « légitimité de proximité » est mobilisée pour désigner la tendance contemporaine à attendre des gouvernants qu'ils prêtent attention aux expériences singulières des citoyens, les « écoutent », partagent leurs vécus et parcourent leurs territoires, « sont présents » dans les quartiers où les hommes ordinaires vivent leurs vies quotidiennes – en bref, qui sont des « hommes ordinaires », comme tous les citoyens. Les attentes de voir les « hommes politiques » assimilés aux hommes ordinaires accompagnent la tendance à

exalter les vertus de l'espace local, l'environnement immédiat et la résolution de problèmes concrets, qui semblent incarner le modèle de la bonne politique. Aujourd'hui, « être plus proche » des citoyens semble la voie pour être plus démocratiquement légitime : que l'on occupe déjà un poste de pouvoir ou que l'on soit candidat, il convient de s'afficher en public comme quelqu'un d'éloigné de la « politique traditionnelle », qui provient de l'extérieur des partis politiques. Il convient de dissimuler la qualité d'« homme politique », d'homme de parti, de leader charismatique et inaccessible, et de se montrer comme « authentique », comme quelqu'un qui « est tel qu'il est ». Il est aussi préférable d'apparaître comme quelqu'un qui comprend la quotidienneté de la vie des gens ordinaires, qui a aussi une vie quotidienne et ordinaire, une intimité semblable à celle de tout citoyen. Si la légitimité démocratique des gouvernants et des représentants a toujours supposé une combinaison des principes de distance ou de grandeur (différenciation par rapport aux gouvernés) et de proximité (ressemblance par rapport à ces mêmes gouvernés)<sup>4</sup>, on observe que le deuxième de ces principes tend aujourd'hui à être mis en avant dans les liens politiques.

Ce phénomène de l'émergence d'une « légitimité de proximité » semble notamment visible en Argentine après la crise de 2001. La grande mobilisation citoyenne qui déclencha la démission du président en décembre 2001 exprima un fort rejet de la « classe politique » avec une consigne : « qu'ils s'en aillent tous, que personne ne reste ». À partir de cette protestation citoyenne qui mit en évidence une « crise de la représentation », certains traits de la vie politique déjà présents dans les années quatre-vingt-dix se sont accentués – comme la fragmentation et l'affaiblissement des partis au profit des « leaders de popularité » (Cheresky, 2008) ou l'intervention croissante des *outsiders*, de sorte que les hommes politiques se sont de plus en plus efforcés d'apparaître comme des « hommes ordinaires ». Les dernières campagnes électorales et les discours publics des gouvernants, fortement marqués par l'affichage de leur empathie, par l'appel aux récits de vie de gens ordinaires, par un contact avec le terrain, des stratégies d'identification avec les citoyens à qui l'on adresse de manière récurrente le message « Je suis vous », en constituent autant de preuves (Annunziata, 2012).

C'est sur la base de ces constats que nous avons tenté une définition de la « légitimité de proximité » comme une forme de la légitimité démocratique concernant les attributs que les hommes politiques affichent pour construire une identification anti-charismatique aux hommes ordinaires (Annunziata, 2012). S'il faut, à notre avis, parler d'une « identification anti-charismatique », c'est parce que les hommes politiques doivent, de plus en plus, se montrer comme n'ayant rien d'extraordinaire ou de différent par rapport aux citoyens. Tandis que la dimension charismatique des leaders implique l'existence d'une qualité extra-quotidienne et extraordinaire, la légitimité de proximité incite les dirigeants politiques (gouvernants et candidats) à ressembler aux citoyens dans ce qu'ils ont d'ordinaire et

[4] Tel que l'indiquent Rosanvallon (2008) et Lefebvre (2005).

de quotidien, de privé et d'intime. L'empathie, la compassion et la mise en visibilité de l'intime véhiculent cette identification entre les hommes politiques et les hommes ordinaires. L'identification à l'œuvre est donc d'un type nouveau : elle n'implique pas l'identification corrélatrice avec un collectif tel que le peuple ou la masse, mais une collection d'expériences singulières et particulières.

La prolifération des dispositifs participatifs semble s'inscrire dans cette mutation de la légitimité démocratique. En effet, tout un ensemble de dispositifs participatifs qui se présentent comme des lieux d'écoute des expériences singulières sont mis en œuvre actuellement<sup>5</sup>, et c'est à partir de la singularité de l'expérience que les citoyens participent. Les dispositifs participatifs contemporains peuvent être conçus comme des cristallisations institutionnelles de cette nouvelle forme de la légitimité (Annunziata, 2012)<sup>6</sup>.

Parallèlement au développement des dispositifs participatifs, la revalorisation de la présence des « hommes politiques » sur le terrain s'inscrit aussi dans une transformation de la légitimité démocratique vers la proximité. P. Rosanvallon (2008) a conceptualisé ce phénomène en termes de « politique de la présence ». Elle s'exprime dans les campagnes électorales mais aussi dans la manière de gouverner : le déplacement des gouvernants et des candidats sur le terrain, et le contact physique établi avec les hommes ordinaires dans leurs réalités quotidiennes, remplissent un rôle majeur dans les liens politiques. Dans les campagnes électorales, il devient indispensable de produire une image de proximité, d'appeler aussi à des campagnes de type « tête-à-tête » ou « porte-à-porte », au cours desquelles les repas, les promenades et les caravanes de voitures avec les citoyens se substituent aux traditionnels *meetings* politiques et partisans (Leroux, 2005). Les gouvernants montrent eux aussi leur préoccupation ou leur compassion pour une population en se rendant sur le terrain, en visitant un quartier ou les victimes d'une tragédie. Dans son livre pionnier, *The politics of presence*, Anne Phillips (1995) attribuait à la notion de « politique de la présence » un sens différent de celui conceptualisé par P. Rosanvallon. Elle entendait opposer la question de savoir ce qui est représenté (ou quelles actions les représentants conduisent-ils ?) à celle de qui est la personne représentante. Elle confrontait ainsi la « politique des idées » caractéristique du libéralisme, pour lequel toutes les diversités peuvent se concevoir comme des diversités d'opinions, de croyances, de préférences, à une « politique de la présence » qui envisagerait la question de

---

[5] En Argentine, les premières expériences de budget participatif se sont développées dans les villes de Rosario et Ciudad de Buenos Aires juste après la crise, en 2002, suivies par la ville de Morón en 2006. À partir de 2008, la croissance de cet outil s'est accélérée, comptant à présent plus d'une cinquantaine de villes avec budget participatif. Toujours au niveau local, on trouve des conseils de quartier, des conseils consultatifs thématiques, des forums de sécurité, mais c'est sans doute le budget participatif qui est l'outil le plus répandu dans le pays.

[6] Pour P. Rosanvallon (2008), la légitimité de proximité n'aurait pas d'institutions caractéristiques, mais nous croyons, par contre, que les dispositifs participatifs sont précisément ses cristallisations institutionnelles.

l'exclusion des différents groupes sociaux (tels que les femmes ou les minorités ethniques). La « politique de la présence » désignait donc la présence de divers groupes sociaux dans les assemblées législatives, dans les corps représentatifs. Or la « politique de la présence » renvoie-t-elle à la présence des représentants ou à celle des représentés ? On peut considérer qu'elle est plutôt nourrie par ces deux versants : la signification croissante de la présence des hommes politiques sur le terrain en tant que gage de proximité avec les hommes ordinaires, et la tendance à la représentation des singularités ou à l'autoreprésentation, impliquant la présence des hommes ordinaires dans les instances représentatives.

C'est en tenant compte des transformations de la légitimité que l'analyse des dispositifs participatifs traités dans cet article revêt toute son importance. En effet, l'hypothèse que nous défendons ici est la suivante : si l'on peut concevoir les dispositifs participatifs en général comme des cristallisations institutionnelles de la légitimité de proximité, la BA et le CB cristalliseraient spécifiquement l'un de ses aspects : le nouveau rôle politique de la présence.

## La *Banca Abierta* et le *Concejo en los Barrios*

### La BA à Morón

La BA est en fonctionnement depuis 2007 au sein du corps délibératif de la municipalité de Morón : le *Concejo Deliberante* (conseil municipal). Elle a pour objectif de donner la parole aux citoyens lors des sessions ordinaires du *Concejo Deliberante*, leur permettant d'exprimer une réclamation, un problème, une proposition, tout en étant assis sur un siège de conseiller municipal (*concejales*) qui est ajouté aux sièges de la salle. Ce siège est dénommé « Banca 25 » (« Sièges 25 ») à Morón, en référence au fait que le *Concejo* est composé de vingt-quatre édiles. La procédure indique que les citoyens qui souhaitent utiliser la BA doivent en faire la demande à l'avance auprès de l'administration du *Concejo Deliberante*. Lors de la session, ils sont autorisés à prendre la parole pendant dix minutes. Les *concejales* s'engagent à traiter le sujet posé par l'intervenant mais aussi à les informer, en aval, des réponses et solutions apportées à la question, ce qui requiert de leur part, de rester en contact avec les citoyens participants. Les *concejales* n'abordent pas le sujet dans le temps imparti par la session, ils n'en débattent pas entre eux, ils ne débattent pas avec l'intervenant : ils se limitent à l'écouter. L'intervention des citoyens est cependant enregistrée par les versions sténographiques des sessions, alors qu'est ouvert un dossier faisant mention des suggestions ou des problèmes indiqués<sup>7</sup>.

[7] Si la présence des citoyens ordinaires en tant que public dans la salle du *Concejo Deliberante* est ancienne, la nouveauté du dispositif consiste dans l'institutionnalisation d'une présence qui va au-delà de celle de l'auditoire, en formalisant la prise de parole dans le cadre des sessions.

Le format de la participation citoyenne à la BA n'est pas délibératif. On n'y voit pas de délibération, ni entre les citoyens, ni entre citoyens et représentants, ni entre les représentants eux-mêmes. Nous ne dirions pas non plus qu'il s'agit d'un outil suscitant une participation nombreuse. En effet, la participation se réduit à l'intervention de tout au plus quatre citoyens – pendant dix minutes chacun – lors de chacune des sessions ordinaires du *Concejo Deliberante* qui se tiennent tous les quinze jours entre avril et novembre. Il n'y a pas d'intervenants systématiquement prévus dans le cadre de la BA. Si l'on considère la période 2007-2010, seulement 54 personnes ont participé, dont 42,6 % de femmes et 57,4 % d'hommes<sup>8</sup>.

L'observation des pratiques concrètes nous informe sur le profil des participants et sur le genre de problèmes qu'ils cherchent à résoudre dans cette instance. Bien plus que dans le cas d'autres dispositifs participatifs en Argentine, un nombre important d'intervenants parle au titre de membre d'une organisation ou d'une institution. Les intervenants qui se présentent comme ayant une appartenance à un collectif sont légèrement majoritaires : ils représentent 53,7 % des intervenants contre 46,3 %, pour les citoyens sans appartenance. La plupart de ces collectifs sont des institutions éducatives, mais nous trouvons aussi des institutions sportives, commerciales, des associations de quartier ou de retraités, ainsi que d'autres instances participatives de la municipalité et surtout des associations de défense des droits (environnement, santé, identité). On observe qu'en règle générale, ceux qui appartiennent à une organisation ou à une institution et qui se présentent comme membres de ces collectifs dans la BA, parviennent, plus aisément que les autres, à faire apparaître des problèmes particuliers comme concernant la communauté dans son ensemble<sup>9</sup>.

Il y a toujours, tout comme dans les dispositifs du type du budget participatif<sup>10</sup>, des questions qui sont posées concernant une inquiétude particulière, celle d'un citoyen, de sa rue ou de son quartier proche, et qui encouragent un certain « esprit de clocher » (Sintomer, 2003 ; Blondiaux, 2008). Parmi les exemples que nous pourrions décliner figurent les suivants : le revêtement en asphalte d'une rue, le dysfonctionnement d'un feu rouge à un endroit précis, l'insécurité routière aux intersections de certaines rues, les nuisances sonores dans telle ou telle rue, l'existence d'un micro-dépotoir dans un coin. Cependant, plus que dans les autres dispositifs argentins, on constate l'apparition de problèmes de portée plus générale : prévention de la toxicomanie, tabagisme, violence sportive, discrimination envers les handicapés, contamination d'un ruisseau, âge de la responsabilité pénale, etc.

On pourrait affirmer *grosso modo* que la plupart des citoyens qui viennent spontanément à la BA, parce qu'ils ont eu connaissance du dispositif par les

[8] Analyse des versions sténographiques des sessions 2007-2010.

[9] *Ibid.*

[10] Pour cet aspect du budget participatif en Argentine, voir Annunziata (2012).



médias locaux, le bouche-à-oreille, ou par les divers moyens de diffusion de la municipalité, le font en quête de solutions à leurs problèmes particuliers. Ils considèrent alors l'instance ouverte par le *Concejo Deliberante* comme un « guichet des réclamations ». En revanche, ceux qui posent les sujets en montant en généralité entretiennent souvent un lien préalable avec le gouvernement local, soit parce qu'ils ont présenté le thème dans une autre instance, soit parce qu'ils ont travaillé de concert avec la municipalité sur une problématique en rapport avec celle qui est exposée<sup>11</sup>. Le *Concejo Deliberante* offre à ces acteurs qui parlent en général en tant que représentants d'une association civile, d'un club, d'une école, d'un collectif organisé, l'opportunité de porter à la BA le sujet en question.

L'hétérogénéité des sujets traités est remarquable, tout comme la palette des réponses aux demandes. Les interventions peuvent ainsi alterner entre les réclamations portant sur la nécessité de procéder à un revêtement en asphalte d'une rue, des dénonciations générales de certains états de fait comme la violence dans le football, des déclarations sur l'importance ou l'urgence d'une problématique sociale. Les effets potentiels de l'outil, en termes d'actions ou de résultats immédiats, s'avèrent encore plus faibles que ceux des autres types de dispositifs participatifs, ce qui est peut-être, ici, lié au fait que la participation se développe dans le domaine du pouvoir législatif et non exécutif, le *Concejo* demeure en effet dépendant du gouvernement municipal pour l'exécution des seules actions concrètes qu'il est en mesure de proposer.

Ceci dit, ce sont la gestualité et le scénario de la présence citoyenne qui rendent la BA intéressante pour les études sur la participation. C'est la forme dans laquelle une présence inhabituelle – celle du citoyen dans l'espace du pouvoir – est organisée, ce qui encourage l'imitation des représentants par les citoyens pendant leurs interventions, la présentation des problèmes comme des questions sociales de grande ampleur constituant une modalité parmi d'autres de cette imitation.

Dans ce sens, il convient de souligner que les citoyens préparent longtemps à l'avance leurs interventions à la BA. Souvent, ils lisent ce qu'ils veulent exposer et adoptent une attitude sérieuse et solennelle<sup>12</sup> : ils se renseignent, ils enquêtent, ils apportent des preuves. Les citoyens imitent aussi le style de discours des représentants, en particulier les formules conventionnelles de salutations ou de remerciements. Ils se l'approprient parfois en citant des dirigeants politiques locaux, tels que le maire. Ils argumentent en s'appuyant sur des citations d'autorité et ils explicitent la source de leur information. Ils apportent des preuves matérielles et joignent de la documentation qu'ils distribuent publiquement, aux

[11] Ces rapports préalables au moment de l'intervention sont, parfois, explicités au cours même des prises de parole, comme on le constate dans les transcriptions sténographiques.

[12] Tel qu'il ressort des observations non participantes des sessions.

*concejales* lors de la session<sup>13</sup>. Les citoyens montrent divers types d'expertise, qu'ils possédaient au préalable en tant que professionnels ou qu'ils ont acquise au long du processus d'enquête précédant leur intervention à la BA. Nous pourrions distinguer au moins deux types d'expertise mobilisée par les citoyens : l'une, plus légale (connaissance des normes, des lois, des cadres institutionnels) ; l'autre plus technique (connaissances professionnelles, scientifiques), comme celle de ce citoyen qui affichait ses compétences de biologiste, d'écologiste et de chercheur au moment d'intervenir sur la question de la contamination du ruisseau Morón<sup>14</sup>. Mais, au-delà des connaissances professionnelles des intervenants, tout le travail d'enquête développé au préalable et préparé pour le moment de l'intervention semble constituer un processus d'expertisation. Une citoyenne, inquiète des nuisances occasionnées par une salle des fêtes, s'exprimait par exemple sur la gamme des fréquences captée par l'oreille humaine et les vibrations subsoniques et ultrasoniques captées par le corps<sup>15</sup>.

Cependant, la mobilisation des savoirs experts n'empêche pas le recours simultané à un autre genre de connaissance, qu'on peut dénommer « savoir de l'expérience » et qui semble jouer un rôle de justification très fort dans tous les dispositifs participatifs en Argentine, tout en étant valorisé par les fonctionnaires et les élus (Annunziata, 2012). Si un élément de l'identification entre citoyens et représentants est l'imitation favorisée par la scène, un autre est précisément la « descente » des représentants à l'écoute des témoignages et des récits des expériences singulières des citoyens, dans le cadre d'une session ordinaire du *Concejo Deliberante*. On recense de nombreux exemples de ce type d'intervention à la BA<sup>16</sup>, démontrant que l'identification s'opère sous la forme d'une double voie, produisant à la fois le *ciudadano-concejal* et le *concejal-ciudadano*. Le vécu et le contact quotidien au sein du quartier sont souvent à l'œuvre dans le dispositif. Dans certaines interventions, par exemple, le témoignage narratif une expérience de souffrance liée à l'espace local occupe la quasi-totalité du propos. Les citoyens ordinaires s'avèrent porteurs d'un « savoir de l'expérience »<sup>17</sup>, qui

[13] À l'occasion d'une intervention rejetant l'installation d'une antenne de téléphonie mobile dans son quartier, un citoyen affirmait, par exemple : « Il y a beaucoup plus de conditions exigées dans la résolution 144/07, que je vous livre en mains propres [...] je vous apporte un CD contenant l'histoire documentée de ce qui est arrivé à Oliveros [Province de Santa Fe] après qu'ait été installée une antenne jusqu'au moment où les habitants ont pu l'enlever » (version sténographique, 13 septembre 2007).

[14] Version sténographique, 27 novembre 2008.

[15] Version sténographique, 10 mai 2007.

[16] Par exemple : « ... la rue étant en terre battue, les voitures et les camions ne peuvent pas entrer. Ma mère est même tombée malade le mois dernier et avec l'aide d'un voisin, j'ai dû l'amener jusqu'au coin de la rue parce que l'ambulance ne pouvait entrer à cause de l'existence d'un trou énorme » (version sténographique, 26 avril 2007).

[17] La littérature spécialisée emploie aussi d'autres concepts pour dénommer ce même type de connaissance issue de l'expérience singulière des citoyens sur le terrain, par exemple : « expertise profane » (Blondiaux, 2008), « savoir d'usage » (Sintomer, 2008 ; Talpin, 2008), ou « savoir local » (Cuny, 2008).

les rend experts de leur quotidienneté, de leurs réalités locales, des problèmes qu'ils subissent au quotidien.

## Le CB à Morón et à Rosario

Le CB consiste, en termes généraux, à déplacer les sessions ordinaires ou extraordinaires du conseil municipal (« *Concejo Deliberante* » à Morón, « *Concejo Municipal* » à Rosario) vers des quartiers plus particulièrement concernés par les sujets qui seront traités lors de ces sessions. Tout le corps des *concejales* déménage vers le quartier en question<sup>18</sup> ; la session a lieu en présence des citoyens, qui ne sont cependant pas autorisés à prendre la parole.

Un point commun entre le CB et la BA est de ne pas prévoir la délibération entre les citoyens, ou entre eux et les représentants<sup>19</sup>. En revanche, les représentants échangent entre eux sur un sujet déterminé qui concerne les citoyens de ce quartier. Les participants peuvent être plus nombreux, puisque ce sont ici les citoyens qui se limitent à écouter les interventions des représentants.

Cependant, ce dispositif, bien qu'appelé de la même manière et obéissant à une même logique générale, fonctionne différemment, selon que l'on se trouve à Morón ou à Rosario. La réglementation relative à l'outil est plus ancienne à Rosario : elle date de 2002 (dossier n° 124.057) et instaure l'obligation de déplacer la session du *Concejo* vers les quartiers au moins une fois par an dans chacun des six districts ou zones décentralisées composant la municipalité (*Centros Municipales de Distrito*), par le biais d'une modification de l'article 10 du règlement interne du *Concejo Municipal*. Malgré le cadre normatif de 2002, le CB n'est entré en vigueur qu'en 2004. Entre 2004 et 2008, 18 sessions furent organisées [Berdondini, 2008].

Les réunions préparatoires des commissions en charge des sujets de la session à venir se déplacent aussi vers les quartiers, les citoyens étant autorisés à proposer les sujets à discuter, à participer et à prendre la parole dans ces instances. Entre l'ouverture du guichet administratif de réception des dossiers et la session, toute une série d'activités se déroule donc dans les quartiers pendant un mois. Les citoyens sont, d'autre part, ceux qui proposent, en amont de la session, des sujets à discuter.

[18] Si les déplacements des élus sur le terrain et les visites aux quartiers ne sont pas non plus des pratiques nouvelles, ce dispositif a la particularité d'obliger au déplacement de tout le corps des représentants et de le faire dans le suivi des règles des sessions ordinaires.

[19] La seule exception, à Morón, réside dans l'une des modalités prévues par l'outil que nous décrirons par la suite : les enquêtes publiques.

Le déplacement des réunions des commissions et la sélection des sujets à traiter constituent les différences les plus importantes entre le fonctionnement de l'outil à Rosario et à Morón. Dans le dernier cas, le déplacement du *Concejo* n'est aucunement lié aux propositions des citoyens, et les réunions de commissions ne sont pas décentralisées. À Morón, le CB en fonction depuis 2005 comprend à la fois la tenue de certaines sessions spéciales dans les quartiers et des enquêtes publiques (« *Audiencias Públicas* »), consacrées à un problème spécifique d'un quartier. Dans le cas des sessions spéciales – qui seraient équivalentes aux sessions du CB de Rosario –, les réunions de commission ne se déplacent pas et les citoyens ne sont pas autorisés à prendre la parole, hormis lors des pauses ou dans le cadre de contacts informels avec les *concejales* avant et après la session. Les *concejales* peuvent demander au président du *Concejo* qu'il ordonne une pause afin de laisser s'exprimer les citoyens qui en manifestent la volonté. Dans les enquêtes publiques, les citoyens sont autorisés à prendre la parole mais dans le respect de la forme énoncée dans la réglementation, à savoir l'obligation d'inscription préalable sur une liste d'intervenants. L'ordre et la durée des interventions sont très réglementés, et l'autorisation de prise de parole d'un citoyen qui n'est pas inscrit sur la liste d'intervenants est accordée par le seul président du *Concejo*. Sur l'ensemble de la période 2005-2010, dix sessions se sont tenues dans le cadre du programme du CB à Morón : cinq sessions spéciales et cinq enquêtes publiques.

Tout comme dans le cas de la BA, l'importance en termes de nombre de participants apparaît résiduelle : les occasions où il a été effectivement fait usage du dispositif sont très peu nombreuses, et la participation est également faible. Selon les données diffusées par le *Concejo Deliberante* de Morón, chacune des sessions organisées dans le cadre du programme a connu une participation moyenne de 155 personnes. Le CB de Rosario a compté la présence d'environ 80 personnes à chaque session plénière.

À Morón, les sujets traités diffèrent quelque peu entre les sessions et les enquêtes publiques. Parmi les thèmes abordés lors des sessions, figurent : la réalisation de revêtements en asphalte, la réglementation des petits commerces, la réparation des trous dans certaines rues ou la rénovation des rues en terre battue, la validation de conventions avec le gouvernement provincial. Les enquêtes publiques, en revanche, abordent d'habitude les questions de changement de nom de rues ou de places<sup>20</sup>. À Rosario, les sessions du CB ont traité de sujets plus variés et plus proches de ceux abordés d'ordinaire dans le cadre du budget participatif<sup>21</sup>. Par exemple : signalisation, feux rouges, revêtement des rues,

[20] Versions sténographiques 2005-2010.

[21] Sur le budget participatif en Argentine, voir Annunziata (2012). Dans le cas de Rosario, la dynamique de l'outil ressemble davantage à celle du budget participatif, signée par la fragmentation des demandes et des projets, la territorialisation et les réclamations ponctuelles. C'est pour cette raison aussi que le CB apparaît comme une instance marquée par une plus forte conflictualité et que les citoyens se plaignent, comme dans le budget participatif, du fait que leurs projets ne

nettoyage des tranchées et des rues, dépotoirs, rénovation des espaces verts et sportifs, ouverture de rues, élagage, dératisation, fréquences des passages de bus, demande d'ambulances, gaz, cloaques (Berdondini, 2008). Le nombre de projets présentés est beaucoup plus élevé à Rosario qu'à Morón où les dossiers discutés, lors de chaque session, n'excèdent pas la douzaine (sachant qu'on en traite un seul pendant les sessions d'enquêtes publiques). Berdondini (2008) décompte un total de 7 356 dossiers discutés entre 2004 et 2008, avec un minimum de 40 dossiers et un maximum de 706 par session.

Selon la responsable du bureau du *Concejo en los Barrios* à Rosario qui réceptionne toutes les doléances des citoyens et se charge du suivi des dossiers présentés, le contact établi avec les citoyens avait produit une conséquence inattendue : nombre de personnes se rendaient au bureau afin de poser des questions ou faire part de leurs inquiétudes au-delà des sujets examinés lors des sessions dans les quartiers. Des citoyens qui n'avaient jamais participé au CB se présentaient, en quête de solutions à leurs différents problèmes, de sorte que le bureau devenait, selon les propres termes employés par la responsable, une sorte de « guichet des réclamations »<sup>22</sup>.

Si l'on compare avec la BA, une plus forte particularisation des problèmes traités dans le cadre du CB, tant à Morón qu'à Rosario, est déjà induite par le caractère territorial de l'outil. Dans les deux cas, déplacer les sessions du *Concejo* a pour but de traiter les problèmes spécifiques du quartier où les sessions auront lieu. Cet outil encourage le mouvement vers la singularité de l'expérience, l'attention aux vécus singuliers et la reconnaissance des savoirs locaux des citoyens. Dans ce sens, le « savoir de l'expérience » que nous avons mentionné apparaît central ; mais il s'agit cette fois des représentants censés devenir, eux aussi, porteurs de ce genre de savoir à partir du contact direct avec le terrain que le dispositif met en scène<sup>23</sup>. Des responsables comme celui de Morón s'approprient ainsi le savoir de l'expérience qu'ils attribuent aux citoyens : « Quoi de mieux que d'être sur place, et alors que tu es en train de parler, tu es en train de signaler le problème, tu es en train de le voir... » (entretien avec G. H., 25 mars 2010).

---

soient pas réalisés. Berdondini (2008) citait les propos d'un *concejel* de Rosario qui affirmait que seuls 8 à 9 % des projets présentés dans le CB étaient effectivement mis en œuvre par le pouvoir exécutif, ce que nous avons confirmé lorsque nous avons interrogé des *concejales* du parti du gouvernement et de l'opposition (entretiens avec M. E. B., 23 octobre 2009 ; F. R., 21 octobre 2009 ; M. P., 21 octobre 2009).

[22] Entretien avec S. F., 21 octobre 2009.

[23] Tel que l'explicitait le responsable à Morón : « Quoi de mieux que d'être sur place, et alors que tu es en train de parler, tu es en train de signaler le problème, tu es en train de le voir... » (Entretien avec G. H., 25 mars 2010).

## Les présences inhabituelles et la rupture du protocole

### Métonymie de la présence inhabituelle : citoyen-*concej*al et *concej*al-citoyen

Malgré le faible nombre de participants ou les maigres effets sur la prise de décisions, dans les dispositifs que nous venons de décrire, nous proposons ici de prêter attention à la scène de la participation elle-même. Cela n'est pas très fréquent dans l'étude des dispositifs participatifs mais qui peut s'avérer significatif si l'on s'intéresse aux effets d'identification entre représentants et représentés.

Prenons d'abord le cas de la BA. Si dans la disposition de la salle, le siège 25 ressort du fait de la place centrale qu'il occupe, il n'en est pas moins rigoureusement identique aux autres sièges des *concej*ales : même forme, même couleur, mêmes matériaux, même orientation, tourné vers l'estrade de la présidence du *Concejo*. La gestualité, la corporalité et la dramaturgie construites par le dispositif contribuent de manière paradigmatique à l'image d'une conversion temporaire du citoyen en représentant. De manière tout à fait explicite, c'est le sentiment qui nous est procuré à la lecture du témoignage d'un citoyen intervenant à la BA :



*« Ça me fait un grand plaisir de m'adresser à vous, et je ne peux pas vous dire l'émotion que suscite, chez moi, la possibilité qui m'est offerte de le faire, dans ce moment et dans ce lieu, me sentant comme un conseiller municipal parmi vous<sup>24</sup>. »*

L'organisation de l'espace, de la prise de parole, des objets qui interviennent dans la scène peuvent même induire les éléments de la dynamique de l'outil que nous avons mentionnés plus haut : notamment, l'acquisition ou mobilisation de diverses expertises citoyennes et l'inscription des problèmes dans des discours plus généraux. Comme nous l'avons signalé, les citoyens ont tendance à imiter les représentants, allant des formes de salutations jusqu'à l'apport de preuves sur les informations qu'ils fournissent. Nous observons donc que la gestualité de la scène de la participation produit une identification métonymique – par contiguïté – entre les citoyens et les représentants. Le scénario contribue fortement à la production d'un *citoyen-concej*al. C'est ainsi que l'outil constitue une cristallisation institutionnelle d'une des dimensions de la « politique de la présence » : l'exigence que les représentants soient des « hommes ordinaires » et qu'ils apportent à la représentation un point de vue et une connaissance propre à la quotidienneté.

Le CB inverse le sens de la présence par rapport à la BA : ici, les représentants se déplacent vers les quartiers. De cette manière, l'outil peut être envisagé comme l'institutionnalisation de l'autre dimension de la « politique de la présence » :

[24] Version sténographique, 24 mai 2007.

l'exigence de présence physique et concrète des hommes politiques sur le territoire, là où il y a un problème à résoudre, là où une situation apparaît inadmissible, là où une catastrophe vient de se produire, etc. Si les gouvernants et les candidats exhibent toujours leur « parcours du terrain » afin d'attester de leur intérêt et de leur préoccupation réels pour le vécu des gens, ce dispositif participatif, lui, vient à transformer cette prédisposition en institution<sup>25</sup>.

Le CB institutionnalise l'idée selon laquelle il faut « être là » pour bien connaître, et qu'on ne peut pas traiter une question en la regardant de loin. Les mêmes *concejales* interviewés affirmaient qu'ils étaient conscients de la critique citoyenne aux représentants parce qu'ils ne se rendaient pas dans les quartiers et que la politique ne devait pas être « enfermée et réduite dans un bureau pour sa construction »<sup>26</sup>. La « politique de bureau » présenterait au moins deux défauts : l'un cognitif, l'autre politique. D'un côté, la méconnaissance de la réalité quotidienne des citoyens ; de l'autre, le manque de reconnaissance (la méconnaissance) que l'on manifeste à l'égard de leurs problèmes et souffrances. En retour, la présence sur le terrain d'hommes politiques se révélerait être un double remède, aidant, à la fois, à connaître et à reconnaître les situations des citoyens ordinaires. Un *concejal* de Rosario évoquait l'importance de la présence comme manifestation de la reconnaissance des problèmes des citoyens : si ces problèmes ne pouvaient pas recevoir de solution, au moins, les citoyens ressentiraient que les hommes politiques se préoccupent de leur sort<sup>27</sup>.

La gestualité contenue dans le fait de se montrer proche, intéressé, prêt à se rendre sur place pour voir et partager un problème des citoyens est le trait qui capte le mieux la signification du CB. Il s'agit d'un « geste d'humilité du pouvoir », comme l'affirmait le responsable de la participation citoyenne du *Concejo Deliberante* à Morón :



*« C'est un geste d'ouverture, c'est un geste d'humilité... de dire "je vais au lieu où on dit qu'il y a un problème déterminé, je m'en fais écho, je le visualise et je m'en occupe". [... C'est] avoir le geste de dire "Sois tranquille, je vais chez toi, je vais écouter le problème que tu as"<sup>28</sup>. »*

L'attention portée à la singularité des expériences devient aussi « partage » de la situation, « accompagnement ». Le représentant se montre donc comme un pair, presque comme un ami, comme un citoyen parmi les autres qui vient chez eux pour les écouter et les accompagner lorsqu'ils affrontent une difficulté. Les

[25] Ch. Le Bart (2005) analyse la signification de l'« être là » des hommes politiques comme un signe d'implication avec un fort effet de proximité. Par opposition, l'« enfermement » de l'homme politique dans son bureau devient un signe de désintérêt et d'un souci de mise à distance du pouvoir.

[26] Par exemple, entretien avec M. P., 21 octobre 2009.

[27] *Ibid.*

[28] Entretien avec G. H., 25 mars 2010.

*concejales* se « mettent sur un pied d'égalité » avec les citoyens, selon les mots de l'interviewé ; mais ils s'approprient également une partie du savoir caractéristique des citoyens, le « savoir de l'expérience », parce que la connaissance dérive du contact direct, quotidien, voire immédiat, avec une situation. Comme le signalait cet interviewé, il n'y a rien de mieux que d'« être sur place » pour traiter un problème, puisque lorsqu'on en parle, on constate et signale ce problème sans « aucun niveau d'abstraction »<sup>29</sup>.

Par le biais de ces opérations gestuelles, tant cognitives qu'affectives, qui témoignent de la nécessité d'« être là » pour bien connaître une situation et pour s'y intéresser sincèrement, se construit le *concejal-ciroyen*. La présence fonctionne, ici, sur le même mode que dans la BA, à savoir comme un véhicule de l'identification métonymique entre les hommes politiques et les citoyens<sup>30</sup>. Or l'institutionnalisation de la présence que ces dispositifs mettent en œuvre est celle d'un type de présence en particulier : une présence « inhabituelle » des citoyens dans les espaces propres aux représentants (la salle du *Concejo*) et des représentants dans les espaces propres aux citoyens (les quartiers, le terrain).

## Participer dans des scènes ritualisées du pouvoir

À ce point de la réflexion, il faut noter que ces dispositifs participatifs se distinguent d'autres types de démarches plus connues en Amérique latine, ainsi que de dispositifs de mini-publics délibératifs plus fréquents en Europe et en Amérique du Nord, car ils ne créent pas une scène spécifique pour la participation, comme l'est, par exemple, une assemblée d'un budget participatif, une réunion d'un conseil de quartier ou une session d'une conférence de citoyens. Il n'existe pas de découpage du temps et de l'espace qui séparerait le domaine de la participation des citoyens de celui des activités des représentants. La participation se déroule dans le temps et l'espace propres à la représentation par excellence : les sessions des *Concejos Deliberantes*. La participation s'inscrit donc dans les scènes ritualisées du pouvoir. Néanmoins, au lieu d'être une présence ritualisée et protocolaire, c'est elle, précisément, qui met en évidence la désacralisation de la scène du pouvoir. Il s'agit d'une présence inhabituelle dans le cadre d'un scénario plein de règles et de symboles de la distance représentative. La présence devient un opérateur de désacralisation et de rupture du protocole, puisqu'elle vient introduire l'informalité là où elle est la plus inattendue.

[29] *Ibid.*

[30] Ce qui est renforcé par la présentation de soi des élus. Dans une session du CB à Morón, par exemple, les participants se plaignaient de la durée du débat ; une *concejal* intervint en essayant de se montrer comme une citoyenne ordinaire parmi les autres : « Je sais que beaucoup d'entre vous avez des parents à votre charge et devez faire la cuisine. Nous aussi, nous sommes dans la même situation, parce que nous ne sommes pas des extraterrestres, mais vos concitoyens » (version sténographique, 14 août 2009).



Il est aisé de reconnaître, dans les scènes législatives que nous présentons ici, les traits caractéristiques d'une scène ritualisée selon la définition de Marc Abélès (1989) : le caractère sacré du pouvoir se manifeste, par exemple, dans la solennité des formes de prise de parole, dans la disposition particulière de l'espace et dans la dénomination même de l'institution : « *Honorable Concejo Deliberante de Morón* » (« Honorable Concejo Municipal de Rosario »). Ces pratiques font également partie d'une tradition propre aux démocraties occidentales : les personnes comptent moins que leur rôle ou leur fonction, puisque le rituel demeure et les individus changent. Enfin, le lieu du rituel lui est inhérent puisqu'il se répète toujours au même endroit, chargé de symboles : la salle du *Concejo*. Suivant M. Abélès, on doit ajouter que cette localisation des rituels s'accompagne de l'exigence de la présence physique des participants et de la combinaison des paroles et des symboles non verbaux, tels que les comportements gestuels et les manipulations d'objets à valeur symbolique (Abélès, 1989).

Le protocole est une composante importante des rituels politiques : il est la marque de la distance et de la différence représentative. Ce qui apparaît important dans les dispositifs que nous traitons ici, c'est que l'on observe un brisement du protocole. Mais il reste agissant dans le cadre général. Dans une scène ritualisée et protocolaire, interviennent des éléments qui introduisent une rupture, renforçant de la sorte l'effet de la désacralisation. Pour parvenir à mettre en évidence la désacralisation, encore faut-il que le protocole soit préservé et qu'il apparaisse, simultanément, troublé<sup>31</sup>.

La distribution de l'espace, l'architecture de ces scènes de participation, impliquant des principes moraux ou politiques (Heurtin, 2003), collabore au brisement de ce protocole. Le CB et la BA illustrent la rupture d'un espace fermé de l'extraordinaire, introduisant en son sein l'ordinaire. Dans le premier, les représentants sortent de l'extraordinaire pour se déplacer vers un espace ordinaire, l'ordinaire de cet espace entre alors dans son rituel ; dans la seconde, l'ordinaire n'est pas donné par la salle mais par l'objet ajouté : le siège 25 destiné aux citoyens.

L'organisation de l'espace recrée l'organisation de l'habilitation à la parole et l'importance que revêt celle-ci dans l'enceinte. Lors des sessions à Rosario, le président du *Concejo Municipal*, les secrétaires parlementaires et administratifs et les sténographes sont placés au centre de la salle. Le reste des *concejales* sont disposés autour, tournés vers la présidence, tout comme dans la salle des sessions du *Concejo Municipal*. Les citoyens sont assis dans les fauteuils de l'auditorium, mais ils demeurent en dehors du cercle et ne sont pas autorisés à prendre la parole. La scène ritualisée du pouvoir est reproduite, mais l'extraction

[31] C'est pour cela que le brisement du protocole ne peut pas passer inaperçu, et que ce sont souvent les mêmes *concejales* qui signalent qu'ils vont « sortir du protocole » lors des sessions (versions sténographiques).

du rituel de son espace habituel perturbe le protocole. Le responsable de la participation citoyenne dans le *Concejo Deliberante* de Morón soulignait l'effet du CB sur la solennité du rituel législatif :

« La salle, en elle-même, a quelque chose de cérémonieux, elle génère une distance ; en plus, la solennité de l'acte, le langage qu'on utilise [...] l'estrade est surélevée... il y a quelques traits importants de solennité dans la disposition d'une salle de sessions. [Le CB] te met sur un pied d'égalité ; n'oublie pas qu'il y a comme quelque chose du domaine de l'investiture du *concejal*, quelque chose de solennel, que le fait de l'avoir là-bas, dans ton quartier, change la chose [...] ça le met plus comme une chose entre des pairs, ça met au même niveau le rapport, n'est-ce pas ? Parce que tu vas chez lui, tu es le visiteur là-bas [...] »<sup>32</sup>.

Dans le cas de la BA, le siège est orienté vers la présidence du *Concejo*, mais se trouve en même temps disposé au milieu des sièges d'autres *concejales* ; c'est parce que la parole du citoyen intervenant est considérée dans cette gestualité, comme celle d'un *concejal* parmi d'autres *concejales*. Ici, c'est la présence d'un acteur et d'un objet à valeur symbolique – le siège 25 – qui est à l'origine d'une autre forme de brisement du protocole. Or la scène ritualisée demeurant agissante, une présence étrange au rituel produit un fort effet de désacralisation et d'identification, tel que le révèlent les sentiments des citoyens d'être, eux aussi, comme des *concejales*.

## Conclusion : penser l'imbrication contemporaine entre participation et représentation

Dans ce bref parcours, nous avons abordé les pratiques participatives dans le cadre de deux dispositifs existants en Argentine : la *Banca Abierta* et le *Concejo en los Barrios*. Invitant les citoyens à participer dans des scènes ritualisées du pouvoir, ces dispositifs apparaissent comme des cristallisations des transformations plus larges de la légitimité démocratique, notamment en ce qui concerne le rôle de la présence dans la représentation. On observe comment les présences inhabituelles – des citoyens dans les espaces du pouvoir et des représentants dans les espaces des citoyens – favorisent une identification entre représentants et représentés. Si le protocole, l'organisation de l'espace et des prises de parole sont conformes aux rituels représentatifs de mise à distance, ces dispositifs introduisent des éléments de rupture du protocole, par le biais de l'inclusion de l'ordinaire (le point de vue citoyen et l'espace du quotidien) dans la scène ritualisée.

[32] Entretien avec G. H., 25 mars 2010.

Ces dispositifs semblent donc cristalliser une « politique de la présence » dans un double sens : l'importance croissante du déplacement des hommes politiques sur le terrain pour tisser le lien représentatif et l'exigence d'une représentation qui ne soit plus le monopole de la « classe politique » suscitant la défiance des citoyens (Rosanvallon, 2006 ; Urbinati, 2013) et qui réclame la présence des expériences singulières et des hommes ordinaires dans la représentation.

Or il faut bien signaler que l'effet d'identification a une portée symbolique qui trouve des limites dans la matérialisation du détournement des positions entre représentants et représentés. La limite principale réside dans le fait que les citoyens ne sont pas ceux qui délibèrent et décident dans ces dispositifs, qui constituent plutôt des espaces d'écoute. D'autres expériences latino-américaines vont plus loin dans la matérialisation de l'identification : le cas de la *Silla Vacía* en Équateur, organisée aussi dans le domaine des pouvoirs législatifs locaux, semble avoir des effets plus forts, car elle octroie droit de « voix et vote » aux « délégués citoyens » lors des sessions du *Concejo Municipal* (Ramírez, Espinosa, 2012).

Cependant, les effets symboliques d'identification ne sont pas méprisables, dès lors qu'ils nous parlent de ce qui est considéré, au présent, comme démocratiquement légitime. Et ils nous poussent à réfléchir, au-delà des expériences argentines analysées, sur les articulations contemporaines entre participation et représentation. Certains chercheurs proposent de concevoir les dispositifs participatifs comme des « représentations citoyennes », c'est-à-dire comme des formes de représentation et non comme des formes de participation. Nadia Urbinati et Mark Warren (2008) argumentent, par exemple, que les jurys citoyens, les forums délibératifs, les sondages délibératifs et, de manière générale, les instances qu'on appelle le plus souvent des « dispositifs délibératifs de mini-publics », ne devraient pas être considérés comme « participatifs » à cause du faible effectif de citoyens impliqués, mais plutôt comme « représentatifs ». Il s'agirait de la représentation des citoyens ordinaires et du savoir qui leur est attribué : le savoir de l'expérience. On peut bien étendre cette affirmation aux dispositifs participatifs en général et, en particulier, à ceux que nous avons décrits ici. Bien que les participants de la BA ne soient pas sélectionnés par tirage au sort ou par échantillons, ils amènent à l'espace de la représentation les expériences singulières des citoyens ordinaires. Ces participants sont dans ce sens des « représentants » des citoyens ordinaires. Mais il est aussi intéressant de penser au cas inverse : les dispositifs participatifs ne sont-ils pas des instances à travers desquelles les représentants entendent s'ouvrir à l'écoute des besoins et expériences citoyennes ? L'appel à la participation est devenu une forme de représenter et de gouverner, notamment dans le cadre de la légitimité de proximité. Pour « représenter », il semblerait qu'il faille de plus en plus « faire participer ». Le CB nous montre une forme de « descente » des représentants au niveau de la singularité des expériences, de sorte que ce sont les mêmes représentants qui, à la place des citoyens ordinaires, doivent internaliser ce savoir issu du fait de « voir et toucher » les problèmes des quartiers de manière directe.

En quoi consiste donc l'imbrication ? Nous trouvons, d'un côté, de la représentation à l'intérieur de la participation citoyenne, de sorte que les formes de représentation se pluralisent et excèdent la seule représentation électorale ancrée dans l'autorisation<sup>33</sup>. De l'autre côté, nous trouvons de la participation dans la représentation, dès que les élus doivent faire appel à l'écoute des citoyens dans la construction des liens représentatifs plus permanents et singularisés, et ce, entre les moments électoraux. De futures recherches empiriques sur des expériences semblables à celles que nous venons de décrire peuvent ainsi contribuer à nuancer l'opposition traditionnelle stricte entre participation et représentation qui est prédominante dans la théorie politique.

## Références

- Abélès M., 1989, « Rituels et communication politique moderne », *Hermès*, 4, p. 127-141.
- Annunziata R., 2012, *La légitimité de proximité et ses institutions. Les dispositifs participatifs dans les municipalités de Morón, Rosario et Ciudad de Buenos Aires*, thèse pour le doctorat en Études politiques, EHESS.
- Avritzer L., 2007, « Sociedade Civil, Instituições Participativas e Representação: Da Autorização à Legitimidade da Ação », *Dados. Revista de Ciências Sociais*, 50 (3), p. 443-464.
- Berdondini M., 2008, *¿Una política participativa desde el Parlamento? El Concejo en los Barrios de Rosario a la luz de sus objetivos, funcionamiento y efectos*, mémoire pour la Licence en science politique, Universidad Nacional de Rosario.
- Blondiaux L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil.
- Blondiaux L., Fourniau J.-M., 2011, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, 1, p. 8-35.
- Cheresky I., 2008, *Poder presidencial, opinión pública y exclusión social*, Buenos Aires, CLACSO-Manantial.
- Cuny C., 2008, « Figures et savoirs du "profane" dans un secteur de grands ensembles de l'est de Berlin », in Th. Fromentin, S. Wojcik (dir.), *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, Paris, L'Harmattan, p. 237-261.
- Heurtin J.-Ph., 2003, « Architectures morales de l'Assemblée nationale », in M. Detienne (dir.), *Qui veut prendre la parole ?*, Paris, EHESS-Seuil, p. 49-81.
- Le Bart Ch., 2005, « Métier politique et ubiquité : l'art d'être là », in R. Lefebvre, Ch. Le Bart (dir.), *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 145-166.

[33] Pour les cas latino-américains, voir Avritzer (2007), Lüchmann (2007), Ramírez, Espinosa (2012).

- Le Bart Ch., Lefebvre R., 2005, « Une nouvelle grandeur politique ? », in R. Lefebvre, Ch. Le Bart (dir.), *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 11-30.
- Lefebvre R., 2005, « Le fétichisme de la proximité. Un basculement des hiérarchies symboliques en politiques », in A. Bourdin, A. Germain, M.-P. Lefebvre (dir.), *La proximité. Construction politique et expérience sociale*, Paris, L'Harmattan, p. 51-68.
- Leroux P., 2005, « Réenchanter les campagnes. Paradoxes et ambiguïtés de l'usage de la proximité », in R. Lefebvre, Ch. Le Bart (dir.), *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 91-102.
- Lüchmann L., 2007, « A representação no interior das experiências de participação », *Lua Nova*, 70, p. 139-170.
- Phillips A., 1995, *The Politics of Presence*, Oxford, Clarendon Press.
- Ramírez F., Espinosa A., 2012, « Ocupando la silla vacía, Representación y participación en el tránsito postconstitucional del Ecuador », *Cuadernos del Cendes*, 81, p. 109-140.
- Rosanvallon P., 2006, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil.
- Rosanvallon P., 2008, *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Seuil.
- Sintomer Y., 2003, « Cinq défis de la démocratie participative », *Territoires*, 434, p. 6-9.
- Sintomer Y., 2008, « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, 31, p. 115-133.
- Talpin J., 2008, « Mobiliser un savoir d'usage. Démocratisation de l'espace public et confinement de la compétence civique au sein de dispositifs de budget participatif », in Th. Fromentin, S. Wojcik (dir.), *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, Paris, L'Harmattan, p. 159-184.
- Urbinati N., 2013, *Democrazia in diretta. Le nuove sfide alla rappresentanza*, Milano, Feltrinelli.
- Urbinati N., Warren M., 2008, « The Concept of Representation in Contemporary Democratic Theory », *Annual Review of Political Science*, 11, p. 387-412.

### Abstract – Participating in the Ritualized Scenes of Power. La *Banca Abierta* et le *Concejo en los Barrios* in Argentina

This paper aims to analyze two participatory mechanisms implemented in Argentina in the municipalities of Morón and Rosario: the *Banca Abierta* and the *Concejo en los Barrios*. These mechanisms are organized by the local legislative assemblies, calling for participation within the frame of ritualized scenes of power. Their interest lies in the fact that they seem to crystallize a new political role of presence. By means of unusual presences, those of citizens in the place of representatives and of representatives in the place of citizens, they produce an effect of identification and proximity among each other.

**Keywords** *Banca Abierta*, *Concejo en los Barrios*, participation, representation, presence, Argentina, Morón (Argentina), Rosario (Argentina)

**Rocio Annunziata** est professeure et directrice de projets de recherche à l'Université de Buenos Aires, Institut de Recherches Gino Germani (Argentine). Chercheuse du CONICET (Consejo Nacional de Investigaciones Científicas y Técnicas). Docteure en Études Politiques de l'EHESS et en Sciences Sociales de l'UBA, elle enseigne Théorie Politique Contemporaine à l'UBA et dirige une recherche sur les formes contemporaines de participation en Argentine. Publications récentes : « Decisión y deliberación en las formas no electorales de participación en Argentina: el caso del Presupuesto Participativo », *Estudios Políticos*, [43] 12/2013 ; « Una propuesta de clasificación de los dispositivos participativos en Argentina », *PostData*, 18 (3), 10/2013 ; « La figura del 'hombre común' en el marco de la legitimidad de proximidad: ¿un nuevo sujeto político? », *Astrolabio. Nueva Época*, (10) 05/2013.



### Mots clés

*Banca Abierta*, *Concejo en los Barrios*, participation, représentation, présence, Argentine, Morón (Argentine), Rosario (Argentine)